

Géofoncier : une infrastructure nationale de données spatiales et foncières pérennes au service de tous

Le Forum de la topographie 2012 organisé cette année à Nantes au Lycée Livet a donné à l'Ordre des géomètres-experts (OGE) une nouvelle occasion de présenter Géofoncier, le portail cartographique en ligne qui propose une localisation à la parcelle cadastrale sur l'ensemble du territoire français et offre dans le même temps la possibilité de croiser différentes couches de données géoréférencées.

Géofoncier

Géofoncier a été lancé au 40^e Congrès de l'OGE le 23 juin 2010 à Marseille. Son ouverture aux géomètres-experts date du 1^{er} juillet 2010. Il s'agit de la première infrastructure nationale de données spatiales (IDS) mise en place par une profession libérale en France.

Géofoncier est une application extranet de type portail cartographique orienté web 2.0. Le terme "Géofoncier" fait référence à la fois à l'interface de consultation (site Internet) et à l'ensemble des bases de données sous-jacentes nécessaires à

son fonctionnement, notamment les bases Aurige et Référentiel foncier unifié (RFU) en provenance de l'Ordre des Géomètres-Experts.

L'ensemble de la plate-forme informatique est gérée et maintenue par la société Géofoncier SAS.

Géofoncier permet d'accéder à plusieurs entrepôts de données géographiques par la mise en œuvre de diverses technologies d'accès aux données :

- appels des flux de l'API Géoportail de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour

l'affichage de certaines couches du Référentiel à grande échelle (RGE), produit et maintenu par l'institut,

- appels de flux normalisés OGE pour l'affichage de couches de données maintenues par les partenaires (par exemple la position des points géodésiques fournis par le Service géodésie et nivellement (SGN) de l'IGN),
- accès directs aux données dont l'OGE est le détenteur et le gestionnaire : Aurige et RFU.

L'objectif poursuivi par ces différents modes d'accès aux données est de disposer de données constamment à jour tout en réduisant au minimum les travaux de maintenance et d'intégration des données nouvelles. La plupart des données accessibles dans le portail sont ainsi maintenues par les différents partenaires de façon totalement transparente pour l'utilisateur.

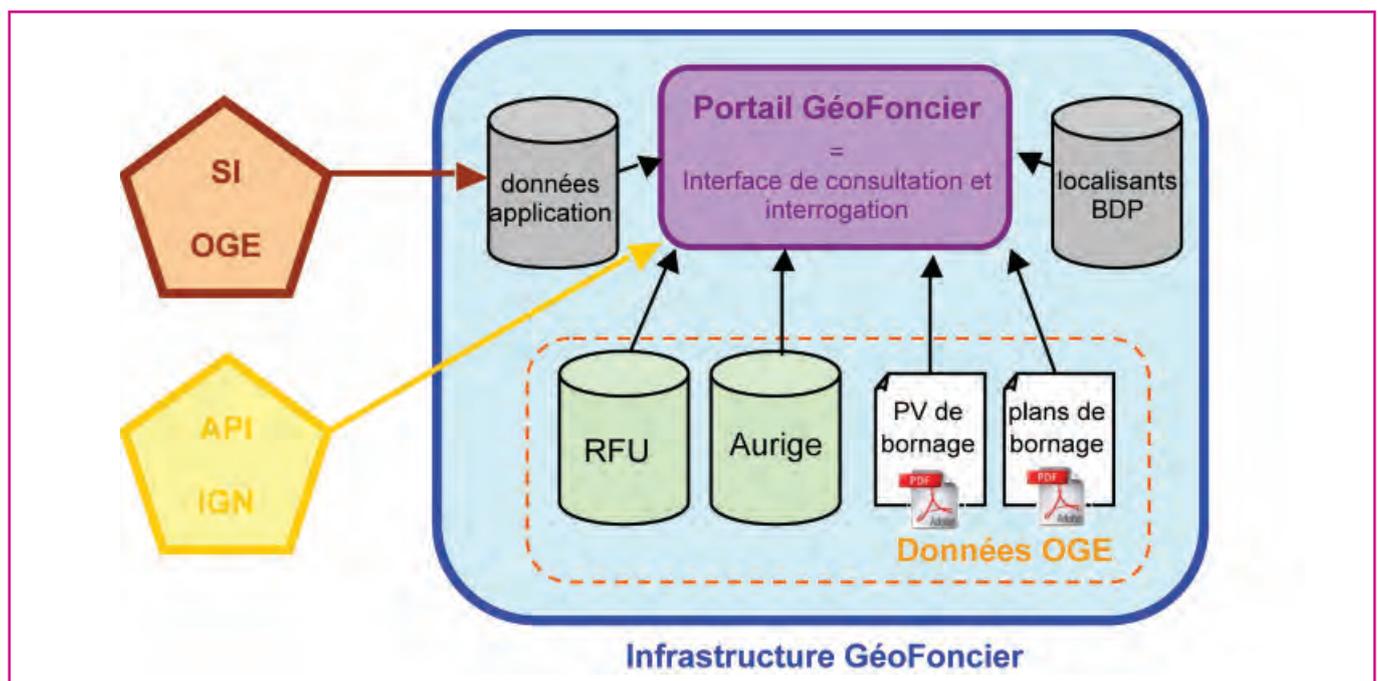


Schéma de principe de l'infrastructure Géofoncier



Ecran d'accueil (cliquer sur le territoire concerné).

Géofoncier est opérationnel sur tous les territoires où l'OGÉ est présent, à savoir :

- France métropolitaine (continentale et Corse)
- Guyane (statut de DOM)
- Réunion (statut de DOM)
- Guadeloupe (statut de DOM)
- Martinique (statut de DOM)
- Saint-Martin (statut de COM depuis 2007)
- Saint-Barthélemy (statut de COM depuis 2007)
- Mayotte (accession au statut de DOM en 2011)

Géofoncier est l'un des premiers portails nationaux à s'appuyer sur l'API Géoportail lancée par (IGN) en juin 2008 pour un accès facilité à certaines couches du RGE.

Genèse du projet Géofoncier

L'acte de naissance de Géofoncier correspond au 6^e point de la charte d'engagement des géomètres-experts en faveur du développement et de l'aménagement durable signée entre l'OGÉ et son ministère de tutelle, alors le MEEDDAT, le 17 septembre 2008 au cours du 39^e Congrès national de la profession.

Initialement connu sous le vocable "e-Foncier" un prototype du portail Géofoncier a été testé sur la période 2007-2010 en région Midi-Pyrénées. Cette phase d'expérimentation a identifié les attentes des utilisateurs en termes de fonctionnalités et d'accès aux couches de données. Elle a égale-

ment permis de tester la montée en puissance progressive de l'application par le passage d'un niveau départemental à un niveau régional.

De même, le prototype e-Foncier a testé l'intérêt que pourrait susciter un portail tel que Géofoncier auprès de l'ensemble des partenaires de la profession : collectivités territoriales, notaires, services du Cadastre, agents immobiliers...

Le retour d'expérience du e-Foncier a permis à l'OGÉ de rédiger un cahier des charges début 2010. La société Géosignal et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ont respectivement été retenus pour le développement de l'interface et l'hébergement de la plate-forme informatique.

Les partenaires du portail Géofoncier

La mise en place de Géofoncier s'appuie sur des partenariats conclus avec différentes institutions proches de la profession :

- l'Association française pour l'information géographique (AFIGEO) dans le cadre d'une convention de partenariat signée le 27 janvier 2009,
- l'IGN dans le cadre d'une convention de partenariat signée le 23 juin 2010 pour notamment permettre l'accès aux données du RGE via les flux de l'API Géoportail,
- la Direction générale des finances publiques (DGFIP) dans le cadre d'une charte de partenariat signée le 24 juin 2010 pour notamment obtenir

l'accès aux données du PCI-Vecteur pour lequel l'OGÉ est partenaire des conventions de numérisation,

- l'Association des maires de France (AMF) dans le cadre de la charte de partenariat du 31 janvier 2012 qui crée les conditions de l'enrichissement de l'offre de service avec les données extraites des règlements et zonages des PLU et cartes communales.

Géofoncier est interconnecté avec d'autres portails nationaux tels que le portail CARMEN du Ministère de l'éco-logie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM), Ministère de tutelle de l'OGÉ.

La SAS Géofoncier

Pour assurer le portage, la gestion et l'exploitation commerciale du portail, l'OGÉ a créé en avril 2010 la SAS Géofoncier. Georges Coudert, géomètre-expert honoraire, cofondateur du Plan national numérique en 1992, en est l'actuel président.

Le comité de contrôle de la SAS Géofoncier est composé de cinq géomètres-experts dont trois membres du Conseil supérieur. Il garantit à la fois la collégialité et la réactivité dans les prises de décision tout en permettant à l'OGÉ de conserver la maîtrise du projet.

Géofoncier en 2012

La disponibilité des données est grandissante. A titre d'illustration, un appel d'offres vient d'être lancé pour la numérisation de 2000 PLU en région Rhône-Alpes, le Conseil régional de Midi-Pyrénées a signé le 27 avril 2012 une convention de partenariat avec la DDT du Tarn pour la mise en ligne des PLU et cartes communales du département. De même, en concertation avec la Direction générale de la prévention des risques majeurs du ministère de tutelle, l'OGÉ attend de disposer prochainement des 4 000 PPRI numérisés sur l'ensemble du territoire. Couplées aux données géoréférencées de localisation des réseaux enterrés dans le cadre de la réforme des DT/DICT qui est désormais engagée, l'ensemble de ces informations devraient contribuer



► à accroître l'attraction des collectivités locales sur le portail.

Les géomètres-experts sont grandement porteurs d'une amélioration de la géométrie du plan cadastral et celle de son continuum géographique. La reconnaissance des partenaires institutionnels conduit désormais sept d'entre eux à être référents dans les départements tests de la Manche, de la Loire-Atlantique, des Alpes-Maritimes, du Var, des Hautes-Pyrénées, de la Charente-Maritime et de l'Ille-et-Vilaine pour produire du RFU sur une trentaine de communes expérimentales dans le cadre de tests de Convergence entre les données cadastrales (PCI) et les données BD Parcellaire de l'IGN.

En termes statistiques, Géofoncier c'est près de 1 800 000 dossiers fonciers enregistrés en avril 2012, 1 800 dossiers fonciers versés chaque jour ouvré et 91 % des cabinets connectés au portail.

Utilisation du Géofoncier

La prise en main de l'interface est simple et intuitive. A partir de l'écran d'accueil où la carte de France apparaît

sur la droite, la partie gauche présente trois menus :

- couches de données
- résultats
- localiser

La première proposition permet de choisir les différentes thématiques d'affichage souhaitées (Géomètres-experts, risques, environnement, etc.). Ainsi en fonction du type d'information recherchée, les données géo référencées issues des différents fournisseurs vont pouvoir se superposer.

La deuxième proposition permet l'affichage du résultat des requêtes demandées.

La troisième proposition permet de localiser une parcelle à partir d'un ou plusieurs critères (département, commune, lieu-dit, section cadastrale, numéro...).

Enfin, une barre d'outils située au-dessus de la carte permet de naviguer sur cette dernière au moyen de fonctions "classiques" (zoom avant, arrière, déplacement...).

Cette interface est en perpétuelle évolution. Ainsi, le rôle du délégué régional pour la promotion du GEOFONCIER est de prendre les contacts avec

les interlocuteurs locaux (AMF, DGFiP, IGN, Conseils Général et Régional, DDT, DREAL...) afin de venir enrichir les données consultables par le grand public et les professionnels dans l'objectif de respect de la directive européenne INSPIRE.

Le déploiement de Géofoncier sur le terrain est donc en marche. Avec des statistiques de fréquentation en hausse constante, le portail offre indéniablement un service adapté aux besoins de connaissance du foncier sur le territoire national. Les chiffres parlent d'eux-mêmes pour la version grand public 750 visites/jour, temps de visite moyen 10 mn ; pour la version professionnelle 3 000 visites/jour, temps de visite moyen 1 h 15 mn. ●

Régis ONILLON

Géomètre-Expert associé à CLISSON-44
Délégué régional PAYS DE LA LOIRE à la promotion du portail GEOFONCIER.
ronillon@scpold.com

► Pour tout renseignement : www.geofoncier.fr

Les 100 ans de la mensuration officielle suisse

Depuis 1912, la mensuration officielle est l'un des piliers sur lesquels s'appuie le système juridique suisse ; elle présente l'état du parcellaire et identifie les propriétaires des biens-fonds, elle définit les limites et les frontières, elle indique les lieux d'implantation des bâtiments ainsi que le tracé des cours d'eau ou l'orée des forêts. En protégeant la propriété foncière, elle contribue grandement à la sécurité du droit et à la prospérité du pays. La Confédération, les cantons et les communes supportent conjointement la charge de la mensuration officielle. Son exécution est principalement confiée à des acteurs du secteur privé ou parfois à des services communaux du cadastre.

Pour fêter son centième anniversaire l'institution a fait l'objet d'une célébration placée sous le thème du "centre". Tout ce qui compte comme organisations

administratives et professionnelles topographiques, cadastrales et géomatiques se sont associées pour la réussite des journées dédiées à l'événement. Le coup d'envoi de l'anniversaire a été donné le mercredi 9 mai 2012, sur la Place fédérale à Berne. Un programme riche et varié a été élaboré pour l'occasion. Le temps fort a été constitué par l'assemblage du plus grand puzzle de Suisse jamais réalisé (350 m²). Tout autour du puzzle géant, une exposition sous chapiteau a permis aux visiteurs de se familiariser avec la mensuration officielle, sa production et les instruments qu'elle mobilise. Un timbre spécial, édité par la Poste suisse, a également été solennellement mis en vente ce même jour.

Le samedi 12 mai, des activités ont été proposées à la population sur tout le territoire, dans tous les cantons : salons des métiers, journées portes ouvertes,



© Béatrice Devènes

L'ancien Conseiller fédéral Samuel Schmid pose la dernière pièce du puzzle.

expositions, recherche du centre des communes, etc.

L'AFT et XYZ saluent l'honorable institution helvétique et lui adressent tous leurs encouragements pour les cent ans à venir ! ●

► Pour tout renseignement : www.cadastre.ch/2012